



# ETAPE RANDO BRETAGNE /

*Des hébergements à la nuitée, tous labels confondus, gîtes d'étape ou de groupe, hôtels, campings, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse... Situés à proximité des grands itinéraires bretons, se sont engagés pour offrir des équipements et services adaptés aux touristes à pied, à vélo et à cheval.*

## **Vous randonnez à pied,**

L'hébergement recommandé est situé à 2 km maximum d'un grand itinéraire de randonnée pédestre, d'une véloroute ou d'une voie verte.

## **Vous randonnez à vélo,**

L'hébergement recommandé est situé à 5 km maximum d'un itinéraire cyclable (véloroute, voie verte, boucle vélo promenade, itinéraire cyclotouristique, itinéraire VTT).

## **Vous randonnez à cheval,**

L'hébergement recommandé est situé à 5 km maximum d'un itinéraire équestre ou d'une voie verte autorisée à la pratique équestre.

## **"Accueil pédestre", "Accueil Vélo", "Accueil Cheval"**

Choisissez ces hébergements recommandés : gîte, hôtel, camping, chambre d'hôtes, auberge de jeunesse ou centre de vacances, et soyez assurés de trouver des équipements et des services adaptés à votre pratique :

## **DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES**

- une aire de nettoyage équipée à minima (robinet, tuyau, balai, brosse, éponge).  
Pour les cavaliers, cet espace est équipé d'une ou plusieurs barres d'attaches.
- un local sécurisé pour stocker les vélos ou le matériel adapté à l'activité équestre.
- un kit réparation.
- un hébergement en prairie ou sous couvert pour le cheval, situé à moins de 1 km (avec fourniture de paille ou de foin).

**En prairie :** un espace clos avec un point d'eau, espace abrité, et possibilité de mise en place d'une clôture électrique.

**En box ou stalle :** écurie saine avec des boxes (3 X 3 m minimum) ou des stalles (1,5 X 3 m) équipés d'un point d'eau et d'un râtelier.

## **DES SERVICES (GRATUITS OU PAYANTS)**

- un accueil personnalisé avec mise à disposition d'informations et de cartes touristiques générales et spécifiques aux itinéraires.
  - un vestiaire pour le rangement et le séchage des vêtements et des chaussures.
  - un service restauration
    - petits-déjeuners adaptés et copieux au choix : pain, crêpes, produits laitiers, charcuterie, céréales, jus de fruits...
    - panier-repas sur demande (si l'hébergeur est informé 24h à l'avance).
    - possibilité de dîner sur place ou à moins de 1 km, ou le cas échéant, mise à disposition d'un coin cuisine.
- Pour les campings, seule la possibilité de dîner sur place ou à moins de 1 km est obligatoire. Renseignez-vous au préalable.
- des départs matinaux possibles.
  - un service transfert des bagages.  
Sur demande, l'hébergeur transporte les bagages jusqu'à l'hébergement suivant ; à défaut, d'assurer cette prestation lui-même, il fera appel à un prestataire extérieur.
  - une mise à disposition des coordonnées et horaires de services de prestataires tels que réparateur vélo, maréchal ferrant ou vétérinaire.
  - un service réservation pour la location de vélos  
Sur demande, l'hébergeur est en mesure d'effectuer des réservations de vélos pour sa clientèle.